



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 mars 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 mars 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 mars 2005

Pôle du Sport - validation des orientations programmatiques

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2005

DELIBERATION D20050166

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

En Comité de Pilotage Pôle du Sport du 22 octobre 2003, puis du 28 septembre 2004, la Ville de Niort et ses partenaires ont fait le choix de bâtir le Pôle du Sport autour de cinq équipements fondamentaux que sont le stade sportif et événementiel, la halle des sports, le centre de développement du sport autour de la recherche – formation, l'espace acrobatique, et la maison du tourisme sportif.

Au delà du stade, dont le contrat de maîtrise d'œuvre a été passé avec l'équipe HUIDOBRO en ce début d'année 2005, et afin de définir l'esprit, le calibrage et l'implantation des autres équipements du site Pôle Sport que sont l'espace acrobatique, la halle des sports et le centre de développement du sport, il a été lancé en 2004, trois marchés d'études pour lesquels le cabinet Pro-Développement a été missionné.

Aujourd'hui, et suite au Comité de Pilotage du 15 mars 2005 au cours duquel les conclusions des phases 1 « pré-programmations » ont été actées par les partenaires, il convient de procéder à une validation collective permettant d'entériner les orientations programmatiques (ci-jointes en annexe) et de lancer les phases 2 « programmations » pour chacun de ces trois équipements.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- valider les orientations programmatiques de l'espace acrobatique / halle des sports et du centre de développement du sport dans le cadre du Pôle du Sport

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	10
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Amaury BREUILLE

[Ordre du jour](#)